

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du Vendredi 2 février 2018 (Centre social Louis Braille)

Ménival/La Cordière



Olindina Ketter
coprésidente habitante



Fabrice LOUÏ-CHEMAM
coprésident élu

L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Échanges avec le policier municipal

Les conseillers de quartier évoquent à nouveau la question de la vitesse excessive de certains conducteurs de bus. Le policier municipal reprendra contact avec le Sytral pour que les chauffeurs soient sensibilisés à cette question.

➤ Point sur la concertation sur les espaces extérieurs de la Cordière

Il s'agit d'une réflexion portée par le bailleur Est Métropole Habitat et la Ville qui consisterait à améliorer ces espaces aujourd'hui insuffisamment fréquentés par les habitants et difficiles à entretenir.

Les conseillers de quartier rappellent leur souhait d'être associés à cette concertation. La Ville donne à nouveau les grandes orientations qui ont été évoquées par les habitants lors des premières consultations. Concernant le terrain de foot, les riverains souhaiteraient à minima que le revêtement soit changé, que le terrain soit divisé en deux parties et dans l'idéal qu'un city stade soit implanté à la place. Concernant l'espace central, les habitants souhaiteraient que le bailleur installe plus de bancs et d'espaces de convivialité comme des tables de pique-nique et que davantage d'arbres soient

plantés pour créer des zones d'ombres. Et s'agissant du square, les personnes ont demandé la mise en place de plus de jeux pour enfants, d'un sol souple et la suppression des grillages entre la partie jeux et bancs. Plusieurs remarques ont porté sur la sécurité routière aux abords de ces espaces et en particulier la vitesse excessive rue Koenig. Le problème de stationnement au pied des immeubles lié à la livraison de nouveaux logements à proximité a également été évoqué. Des réflexions sont en cours avec le bailleur pour poser des barrières de sécurité avec badge. Cette installation nécessitera l'accord collectif des locataires car cela engendrera une répercussion sur leurs charges. La Ville indique que la concertation se poursuivra au printemps.

➤ Point d'étape sur la sécurisation routière du Groupe scolaire Honoré de Balzac

Le conseil de quartier se mobilise pour organiser des observations devant le groupe scolaire afin de faire des propositions concrètes au service voirie de la ville. La création de ce groupe de travail repose sur les doléances de nombreux parents d'élèves sur la vitesse excessive des véhicules sur la rue Louis Braille à proximité de l'école et la dangerosité de la traversée piétonne.

La Ville souhaite inscrire des travaux d'aménagement au Fonds d'Intervention Communal financé en partie par la Métropole. Un arbitrage entre plusieurs projets de voirie à réaliser sur la commune sera fait prochainement.

➤ Proposition d'action de communication pour le conseil de quartier

Les conseillers de quartier font le constat que les habitants ne sont pas suffisamment informés des concertations qui sont menées à l'échelle de leur quartier et de toutes les actions du conseil.

Un conseiller de quartier évoque la possibilité de créer une page Facebook propre au conseil de quartier. Les conseillers préconisent plutôt d'alimenter régulièrement la rubrique du site de la Ville dédiée à la vie des quartiers et la page facebook de la Ville avec des informations régulières sur les activités et les projets du conseil. Les réseaux sociaux peuvent être des outils intéressants pour le conseil de quartier. Il est néanmoins rappelé qu'il est important de pouvoir communiquer avec tous les habitants et pas seulement ceux qui maîtrisent ces outils et qu'il faut être vigilant sur la modération des commentaires qui sont anonymes.

Pour se faire connaître auprès des habitants, les conseillers souhaitent mener des actions de terrain et recenser les dysfonctionnements qu'ils observent dans le quartier. Ainsi, plusieurs diagnostics en marchant seront organisés prochainement, à raison de 1 par trimestre, le premier aura lieu **le 23 mars à partir de 16h30, au départ du centre social Louis Braille**. Les conseillers feront remonter leurs observations aux services de la Ville pour traitement. Ces diagnostics en marchant serviront de base à la visite de secteur que Monsieur le Maire conduira avant l'assemblée de quartier.

➤ Relance du dossier « Mémoire du quartier »

Le conseiller de quartier référent indique qu'il reprendra une campagne d'enregistrement de témoignages des personnes qui souhaitent raconter « leur mai 68 ». Ce travail s'inscrit dans une démarche globale autour de la valorisation de la mémoire du quartier qui s'intéresse cette année aux 50 ans de mai 68. L'objectif est de présenter une exposition aux habitants en novembre prochain. Une campagne d'affichage les informera sur ce projet prochainement.

Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent le Service démocratie locale au 04 72 23 49 40 et participer aux permanences qui seront organisées le vendredi matin au **centre social Louis Braille**.

➤ Mise en place d'un groupe de suivi pour le sentier Ménival / Village

Le sentier Ménival/Village a été inauguré le juin 2017 et les conseillers de quartier souhaiteraient le promouvoir encore plus et contribuer à son amélioration par la mise en place par exemple de nouveaux aménagements ou d'animations régulières. Leur objectif est aussi de prévenir les éventuelles nuisances qui pourraient gêner les riverains. Ils se réuniront prochainement avec les conseillers du Village pour formuler des propositions. L'organisation d'un pique nique festif ouvert à tous les habitants est évoquée.

➤ Informations Mairie : formations, rencontre annuelle des conseils de quartier, assemblée, plan nature

> **Retour fête des lumières et perspectives :** les conseillers de quartier qui ont participé à cette initiative font un bilan positif de cette édition de la fête des lumières. Le partenariat avec les conseillers de quartier Marendiers est très enrichissant. Cette année, plus de 400 personnes se sont rassemblées sur la placette devant le centre commercial rue Louis Braille. L'année prochaine, des améliorations seront apportées sur le parcours, la mobilisation des parents d'élèves et l'organisation de la collation à la fin. La Ville remercie les conseillers de quartier qui ont rendu possible cette manifestation populaire.

> Plan nature :

- La Ville évoque le plan nature composé de 15 actions concrètes permettant de promouvoir la nature, d'encourager la production vivrière en ville et de préserver la biodiversité. Ce projet a été présenté lors de la rencontre annuelle des conseils de quartier. Dans ce cadre, la Ville va réaliser en partenariat avec les conseils de quartier, une carte verte permettant de recenser notamment les espaces de nature, les sites remarquables, les sentiers. Le cahier des charges pour réaliser ce recensement a été transmis aux conseillers de quartier.

- La Ville informe les habitants de l'évolution du concours des balcons fleuris avec la création de nouvelles catégories : pieds d'immeuble, jardins de poche, jardins potagers et communique sur le troc de

plantes qui aura lieu le samedi 28 avril prochain en matinée devant le centre commercial 8 à 8 à Bel Air.

- Aussi, dans le cadre de l'aménagement du Parc Nelson Mandela dont les travaux démarreront cet automne, un verger municipal participatif composé de 25 arbres sera planté. La Ville recherche des volontaires afin de former une section locale de l'association des « croqueurs de pommes » pour entretenir ces arbres fruitiers. Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent la mission développement durable de la Ville au 04 72 23 48 30

- Concernant les 50 ans de Bel Air, la Ville et les partenaires proposeront de nombreuses animations entre mars et septembre pour fêter cet anniversaire et faire connaître le quartier à tous les habitants voire au-delà. Les personnes qui souhaitent s'investir dans le projet et participer à l'exposition qui sera constituée grâce à des témoignages et photos d'époque peuvent prendre contact à l'adresse 50ansbelair@mairie-saint-priest.fr

- Le nettoyage de printemps aura lieu le **31 mars à partir de 9h30**. Les habitants qui souhaitent y participer sont invités à rejoindre les conseillers de quartier **sur le parking du Fort rue de la Cordière**.

> **Activités de la maison du vélo :** des animations sont prévues les 7 avril, 12 mai et 9 juin dans tous les quartiers avant l'ouverture de la maison du vélo.

> **Action droits et responsabilités :** cette action a été mise en place en 2013 et s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance et consiste en l'intervention en **binôme d'un conseiller de quartier et d'un juriste** de l'association «Le Mas infos, droits victimes de Saint-Priest», sur les questions de civisme, de justice, de responsabilité des mineurs et d'engagement citoyen. Une formation a eu lieu le 7 février dernier afin de permettre à tous les conseillers de quartier qui le souhaitaient d'intervenir dans les collèges.



TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

> **Passage piéton vers le groupe scolaire Jules Ferry :** une conseillère de quartier

souligne sa dangerosité car il est trop prêt du tournant. Les automobilistes manqueraient de visibilité à cause d'un mur au croisement. Cette question sera transmise au service voirie de la Ville.

> **Rue du 8 mai 1945 (parallèle avec la résidence les Alizés) :** le terrain qui est utilisé par les joueurs de boules est très régulièrement inondé et la traversée piétonne au niveau du tram la Cordière depuis la livraison des nouveaux logements est très dangereuse.

> **Rue Louis Braille :** des arbres ont été coupés, certains devant le centre commercial n'ont pas été suffisamment arrosés et la présence d'ambrosie a également été repérée.

> **Rue Louis Braille, vers l'arrêt de bus :** des blocs de béton sont posés aux extrémités des places de stationnement et l'un est décroché et pourrait être dangereux.

> Un conseiller de quartier indique qu'il serait opportun que le bailleur demande aux locataires de fermer les caves qui sont régulièrement laissées ouvertes.

> **Rue Louis Braille, vers le rond-point :** il est rappelé que l'arrêt de bus a été décalé, il faudrait aussi supprimer le marquage au sol.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Ménival / La Cordière » c'est...

21 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ARGOUD J., ARSAC A.-M., BENGUEDDA A., CHAKAR E., CORCELETTE P.Y.,

DA SILVA V., DEBARD A., DUBOST A., DUMAS J., GARCIA F., GLASSON R.,

LAKURIQI L., LARDIERE A., KETTER O., LEFORT C., MAJOR R., NEUMAND F.,

POIRIER G., ROSSI L., SAMPIERI D., VENET S.

